

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
\*\*\*\*\*  
MINISTERE DE L'EDUCATION  
\*\*\*\*\*

**UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR**

**INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE  
ET DU SPORT**

**I.N.S.E.P.S**

**MONOGRAPHIE DE FIN DE STAGE POUR L'OBTENTION DU CERTIFICAT  
D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'INSPECTEUR DE L'EDUCATION  
POPULAIRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

**C.A.I.E.P.J.S.**



**THEME :**

**L'ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE  
CADRE D'EDUCATION ET DE FORMATION DES JEUNES  
EXEMPLE DE L'ASC AVENIR DE BALACOSS  
« KAANI GUI » DE SAINT LOUIS**

M003-03

Présenté par :  
**Mouhamadou Lamine BOYE**  
10<sup>ème</sup> Promotion 2002/2003

Encadré par :  
**Monsieur Khaly SAMB**  
Professeur au CNEPS de Thiès

**Année Académique 2002/2003**

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
\*\*\*\*\*  
MINISTERE DE L'EDUCATION  
\*\*\*\*\*

# UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE  
ET DU SPORT

**I.N.S.E.P.S**

MONOGRAPHIE DE FIN DE STAGE POUR L'OBTENTION DU CERTIFICAT  
D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'INSPECTEUR DE L'EDUCATION  
POPULAIRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

**C.A.I.E.P.J.S.**



THEME :

**L'ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE  
CADRE D'EDUCATION ET DE FORMATION DES JEUNES  
EXEMPLE DE L'ASC AVENIR DE BALACOSS  
« KAANI GUI » DE SAINT LOUIS**

Présenté par :  
Mouhamadou Lamine BOYE  
10<sup>ème</sup> Promotion 2002/2003

Encadré par :  
Monsieur Khaly SAMB  
Professeur au CNEPS de Thiès

**Année Académique 2002/2003**



# SOMMAIRE

<b>DEDICACES</b>	<b>4</b>
<b>REMERCIEMENTS</b>	<b>5</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>6</b>
<b>CHAPITRE PREMIER : ANALYSE DU CONCEPT A.S.C</b>	<b>9</b>
<b>I.1. L'ASSOCIATION</b>	<b>9</b>
I.1.1. APERÇU HISTORIQUE	9
<i>1.1.1.1. Rappel Historique</i>	9
<i>1.1.1.2. Cadre juridique</i>	9
I.1.2. APPROCHE SOCIOLOGIQUE	10
I.1.3. ANALYSE JURICO - INSTITUTIONNELLE	11
<i>1.1.3.1 Définition Juridique</i>	11
<i>1.1.3.2. Conditions de formation</i>	11
<i>1.1.3.3. Modalités de déclaration</i>	11
<i>1.1.3.4. Capacités de l'association</i>	12
<i>1.1.3.5. Administration et fonctionnement</i>	12
<i>1.1.3.5.1. Principe de fonctionnement</i>	12
<i>1.1.3.5.2. Organisation administrative</i>	13
I.2. L'A.S.C	13
I.3. PRÉSENTATION DE LA VILLE DE SAINT - LOUIS : SOURCE PDU HORIZON 2025 DOCUMENT N°3	15
<i>1.3.1. Données physiques</i>	15
<i>1.3.2. Données démographiques</i>	16
I.3.3. ACTIVITÉS SOCIO - ÉCONOMIQUES	17
<i>1.3.3.1. La pêche</i>	17
<i>1.3.3.2. L'Artisanat</i>	17
<i>1.3.3.3. Le transport</i>	18
<i>1.3.3.4. Le commerce</i>	19
<i>1.3.3.5. Les P.M.E - P.M.I</i>	20
<i>1.3.3.6. Le Tourisme</i>	21
I.3.4 Administration Générale	22

<i>1.3.5. Sécurité, ordre public, justice</i>	22
<i>1.3.6. Équipements scolaires et universitaires</i>	23
<i>1.3.7. Les équipements sanitaires</i>	24
<i>1.3.8. Sports, loisirs, cultures</i>	24
<i>1.3.9. Équipements liés à l'information</i>	25
<b>1.4. HISTORIQUE ET ÉVOLUTION DU MOUVEMENT ASSOCIATIF À SAINT - LOUIS</b>	25
<i>1.4.1. L'influence de la colonisation</i>	25
<i>1.4.2. L'environnement homogène</i>	26
<i>1.4.3 L'émancipation de la jeunesse</i>	26
<b>1.5. PRÉSENTATION A.S.C AVENIR DE BALACOSS " KAANI - GUI"</b>	28
<b>ACTIVITES REALISEES DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA</b>	32
<b>CHAPITRE II. ANALYSE DU CONCEPT EDUCATION</b>	35
<b>CHAPITRE III. ANALYSE DU CONCEPT FORMATION</b>	37
<b>CHAPITRE IV : LE ROLE DE L'ASC DANS L'EDUCATION ET LA FORMATION DES JEUNES</b>	38
4.1. ACTIVITÉS ÉDUCATIVES DES A.S.C	38
4.2. ACTIVITÉS FORMATRICES DES A.S.C	39
<b>CHAPITRE V. ANALYSE CRITIQUE DE LA SITUATION DES ASC</b>	40
5.1. LES FORCES	40
5.2 LES FAIBLESSES	41
<b>CONCLUSION GENERALE</b>	43
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	44

## DEDICACES

Je dédie ce modeste travail à :

- ✓ Feu mon père **Mouhamadou Moustapha Boye**, ravi à notre affection en 1991. Un père qui su créer les conditions favorables d'épanouissement et de réussite pour ses enfants à qui je rends hommage et prie pour le repos de son âme.
- ✓ Ma mère **Fatou Ndiaye masaer** a qui je dois tout dans la vie, en témoignage de ma reconnaissance
- ✓ Ma tante **Thiawa Diouf** qui a toujours été à mes cotés depuis ma tendre enfance, à qui je rends un hommage
- ✓ Mes frères et sœurs pour leur soutien moral et affectif
- ✓ Mes enfants et amis (**Cheikh Tidiane, Moustapha et Aminata**) en témoignage de mon amitié
- ✓ Mon père **feu Amadou Gaye** ravi à notre affection pendant la formation en témoignage de ma reconnaissance paix en son âme
- ✓ Tous les membres de sa famille à Thiès en témoignage de ma reconnaissance et de ma gratitude
- ✓ Mon frère et ami **Djibril Gaye**, à son épouse **Sokhna Fatou Sy Tall** et à son fils **Samba Nar Gaye** en témoignage de notre très longue amitié
- ✓ Mon frère et ami **Papa Fara Sèye**, à son épouse **Mami Gaye**, à ses enfants **Papa Adama, Papa Dahira** et à tous les membres de sa famille à Balacoss en témoignage de ma reconnaissance et de ma gratitude
- ✓ A ma très chère **Touti Sarr Diallo** et à tous les membres de sa famille à Rao pour leur soutien moral et affectif
- ✓ Ma très chère sœur **Awa Thioune** en témoignage de mon estime fraternel
- ✓ Ma tante **Dior Guèye** à ses enfants (**Aby, Codou, Alioune, Maguette**) et à tous les amis de la SICAP Liberté I en témoignage de ma reconnaissance et de ma gratitude
- ✓ Mes amis pour ce magnifique compagnonnage
- ✓ Mes camarades de la 10<sup>ème</sup> promotion des Inspecteurs de l'éducation populaire de la jeunesse et des sports pour ces durs et agréables moments passés ensembles
- ✓ Tout le personnel du CDEPS de Saint - Louis avec qui j'ai fait mes premières armes dans l'administration
- ✓ Tous les membres et sympathisants de **I'A.S.C " Kaani Gui"**
- ✓ Tout le personnel enseignant et administratif de l'INSEPS
- ✓ Toute la jeunesse du Sénégal

## REMERCIEMENTS

- ✓ A Monsieur **Khaly Samb**, professeur au CNEPS de Thiès pour sa précieuse collaboration
- ✓ A Cheikh **Madické Diakhaté "collot"** ancienne gloire du foot - ball Saint Louisien pour sa très sincère collaboration
- ✓ A Monsieur **Soumaré** ADC/ Saint - louis pour sa générosité, sa disponibilité et sa franche collaboration
- ✓ A **Antoine Diagne** membre fondateur de l'ASC "Kaani Gui" pour son soutien
- ✓ A **Daouda Diop** président de l'ASC "Kaani Gui" pour ses conseils
- ✓ A **Alioune Badara Diagne "Golbert"** directeur FM / Terranga pour sa collaboration
- ✓ A **Iba Dièye** monument du mouvement associatif à Saint - Louis pour sa collaboration
- ✓ A **El Hadji amadou Ndour** Grand militant du mouvement associatif à Saint - Louis pour sa collaboration
- ✓ A **Mactar Ndiaga Guèye** IRJ à Matam pour sa collaboration
- ✓ A **Télémaque Sow** Directeur des cités à l'UCAD Pour son soutien
- ✓ A Madame BETTY MAR Secrétaire à la Direction Régionale du Développement rural de Thiès
- ✓ A tout le personnel du restaurant central de l'UCAD pour leur disponibilité
- ✓ A tous ceux et toutes celles qui de près ou de loin ont contribué à la conception et à la réalisation de ce document.

## GLOSSAIRE

<b>A.D.C</b>	Agence de Développement Communal
<b>A.S.C</b>	Association Sportive et Culturelle
<b>A.N.E.J</b>	Agence Nationale Pour L'emploi des Jeunes
<b>C.D.E.P.S</b>	Centre Départemental D'éducation Populaire et Sportive
<b>D.J.A.S.E</b>	Direction de la Jeunesse et des Activités Socio - Educatives
<b>D.J.V.A</b>	Direction de la Jeunesse et de la Vie Associative
<b>F.N.P.J</b>	Fonds National pour la Promotion des Jeunes
<b>E.F.I</b>	Ecole de Formation des Instituteurs
<b>E.V.F</b>	Education à la Vie Familiale
<b>FESNAC</b>	Festival National des Arts et de la Culture
<b>F.N.I.J</b>	Fonds National pour L'insertion des Jeunes
<b>I.E.C</b>	Information Education Communication
<b>I.R.J</b>	Inspection Régionale de la Jeunesse
<b>M.J.S</b>	Ministère de la Jeunesse et des Sports
<b>P.S.E</b>	Programme Survie de L'enfant
<b>U.G.B</b>	Université Gaston Berger
<b>U.C.A.D</b>	Université Cheikh Anta Diop
<b>S.D.I.D</b>	Société Internationale de Développement des Jardins
<b>C.O.C.C</b>	Code des Obligations Civiles et Commerciales
<b>I.S.T</b>	Infection Sexuellement Transmise

## Introduction

Cette monographie, constitue la dernière étape qui marque la fin d'un processus de formation dans la filière des inspecteurs de l'éducation populaire, de la jeunesse et des sports. En ce sens, elle constitue une occasion privilégiée de partager une somme d'expériences acquises dans le cadre d'une carrière professionnelle.

Aussi, constitue- t-elle, un des tous premiers actes de matérialisation d'une collaboration d'un animateur (maître d'éducation populaire) des services extérieurs du ministère de la jeunesse à Saint-Louis et une A.S.C de la ville.

Elle s'intègre aussi, dans le cadre des missions de service public dévolues aux C.D.E.P.S. qui assurent par la même la tutelle des A.S.C et qui consistent à asseoir des stratégies de développement dans le secteur de la jeunesse.

Le thème intitulé : "L'A.S.C" cadre d'éducation et de formation des jeunes trouve sa justification dans le contexte actuel que se situe notre pays.

En somme, il s'agit d'un contexte marqué par des mutations socio-économiques qui sont souvent accompagnées de difficultés diverses et multiformes qui touchent sans commune mesure la jeunesse (tranche d'âge située entre 15 et 35 ans) dont l'éducation, la formation et la gestion constituent pour les pouvoirs publics une préoccupation essentielle.

Cependant, le déficit de Communication pouvoirs publics- jeunes explique une certaine frustration de la jeunesse et qui a pour corollaire le manque d'adhésion aux différents plans d'actions qui leurs sont destinés car en général au moment d'élaborer ces plans les jeunes ne sont jamais associés.

Aussi, devant les limites de l'action gouvernementale et la fragmentation inefficace des initiatives de la société civile, les jeunes ont essayé par eux-mêmes de s'investir dans des activités en vue de la prise en charge de leur propre destinée.

Dans un tel contexte, les crises scolaires et estudiantines sont devenues monnaies courantes, la qualité de l'école s'est complètement dégradée, la structure familiale préoccupée par un problème de survie met " l'éducation des jeunes entre parenthèses".

Il s'y ajoute la saturation des structures étatiques et privées capables de générer des emplois d'où le chômage accru des jeunes.

Pour ainsi dire les jeunes sont laissés à eux-mêmes et leurs aspirations donc c'est de survivre.



Dans cette quête de meilleures conditions d'existences la jeunesse qui constitue, il faut le rappeler, la couche la plus importante de la population, mais aussi la plus sensible a été souvent très mal comprises des politiques qui voient en elle une râluse et une contestataire. Les événements de 1988 en sont une illustration éloquente. Au sortir de cette période de turbulence, les jeunes ont eu la farouche volonté d'apporter leur contribution à la recomposition du tissu social.

C'est pourquoi, conscients de la situation alarmante pour ne pas dire critique : les jeunes s'activent à travers le mouvement associatif pour prendre en main leur propre destinée. C'est dire qu'aujourd'hui dans toutes les localités du pays jusque dans les coins les plus reculés, ses A.S.C de par leur niveau de structuration et d'organisation avec la faveur des jeunes qui en sont les membres les plus actifs ont fini de démontrer qu'elles restent des stations aptes à entreprendre des initiatives de grandes envergures pour répondre de façon positive aux besoins et aspirations des populations de leurs aires géographiques.

Notre Etude se veut une étude de cas centrée sur une A.S.C de quartier Saint-Louis à savoir l'A.S.C Avenir de Balacoss "Kaani-Gi".

Une jeune A.S.C du faubourg de Sor qui a été créée dans les années 80 et qui fait partie des A.S.C les plus dynamiques de la ville. Sa proximité avec le CDEPS lui a toujours valu de bénéficier d'un encadrement rapproché dans l'accomplissement de ses missions.

Pour entreprendre une telle étude, nous avons mis à profit le stage que nous avons effectué à Saint-Louis dans le cadre de notre formation du 1<sup>er</sup> août au 30 septembre 2002. Cette période a été pour nous une occasion privilégiée d'engager le travail de terrain en adoptant une méthode qualitative de recherche par l'entretien et qui consiste à prendre contact avec :

- Les différentes composantes du quartier de Balacoss ( jeunes, adultes, notables, dirigeants d'A.S.C etc.);
- D'anciens dirigeants du mouvement associatif à Saint-Louis ;
- Quelques structures partenaires de l'A.S.C " Kaani- Gi" comme : l'A.D.C. le PLAN SENEGAL, la Convention des saint- Louisiens, la station radio FM Téranga, l'association Saint-Louis JAZZ, l'E.P.S, la région médicale.

Par la suite, nous avons eu des entretiens avec toutes les composantes de l'A.S.C " Kaani- Gi" (membres fondateurs, membres de Bureau, adhérents sympathisants, responsables de section etc....)

Ces entretiens nous ont permis de mesurer l'impact des actions de l'A.S.C dans le quartier.

Après, il s'en est suivi une recherche documentaire ayant trait au THEME.

Le présent document s'articule comme suit :

Dans la première partie nous procéderons à l'analyse des concepts A.S.C. éducation, formation.

Dans le chapitre premier qui traitera du concept ASC nous tacherons de faire la présentation de la ville de Saint - Louis.

Ensuite, nous ferons l'historique et l'évolution des ASC à Saint -Louis.

Puis terminer cette partie avec la présentation de l'A.S.C " Kaani- Gi".

Dans une deuxième partie, nous parlerons de l'ASC en tant que cadre d'éducation et de formation des jeunes.

Dans le dernier chapitre, nous tenterons de faire une analyse critique de la situation des A.S.C pour faire ressortir les forces et les faiblesses.

Enfin, nous ferons des propositions comme apport en vue d'impulser une dynamique nouvelle aux A.S.C de quartier dans le contexte actuel de notre pays.

## Chapitre premier : ANALYSE DU CONCEPT A.S.C

Le phénomène A.S.C. du fait de son ampleur de la diversité de ses formes constitue de nos jours un fait social de plus en plus marquant des temps modernes. Mais avant de faire l'analyse de ce concept, il convient de définir l'association

### I.1. L'ASSOCIATION

#### I.1.1. *Aperçu Historique*

##### I.1.1.1. Rappel Historique

L'association est aussi vieille que le monde. En effet, depuis la haute antiquité l'esprit et l'action associative se sont toujours manifestés dans les formes les plus diverses dans les hameaux, dans les villages et villes. On a constamment vu des paysans se regrouper volontairement pour effectuer en commun par exemple les semailles, le labourage, les récoltes, cueillettes et battages dans leurs champs respectifs à tour de rôle.

Cette habitude d'entraide et de solidarité se manifeste lorsque par exemple il s'agit du fonçage d'un puits pour lequel toute la jeunesse d'un village se mobilise et met ses efforts en commun pour avoir cette eau qui est source de vie pour tous.

Cet instinct et cette tradition découlant du comportement des individus de s'entraider (chacun ayant besoin de tous et de tous le chacun) mettent en évidence que l'action associative s'est donc manifestée dans la conscience et dans la vie populaire de tous les temps et de tous les pays.

En effet au lendemain de l'indépendance, le développement de l'école (Française) aidant, les jeunes Sénégalais se sont davantage regroupé en association ayant divers buts.

Si l'association ne pouvait être formulée en terme de contrat dès sa forme traditionnelle, il faut noter enfin que sa vitalité et son évolution dynamique n'ont pas tardé cependant à s'adapter et à suivre le courant évolutif des groupes sociaux

##### I.1.1.2. Cadre juridique

Il n'était pas très tôt reconnu aux paysans colonisés le droit d'association (légalement reconnue).

Au Sénégal, ce n'est qu'avec la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 que les regroupements pouvaient prétendre au titre d'association. Mais cette loi renfermait des dispositions qui permettaient à

l'administration de prendre des sanctions chaque fois que les activités de l'association semblaient gêner l'option coloniale.

Au lendemain des indépendances, cette loi du 1<sup>er</sup> juillet fut remplacée par la loi 61-09 du 14 juillet 1961 relative au contrat d'association.

Aussi, devant les imperfections de cette loi, face à l'évolution de la vie associative au Sénégal, la loi 66-70 du 13 juillet 1966 relative au COCC, vit le jour. Mais celle-ci sera modifiée par la loi 68-08 du 26 mars 1968 qui prévoit en son article 821 un décret d'application, le décret 76-040 du 16 janvier 1976 fixant les obligations particulières auxquelles sont soumises les associations à but d'éducation populaire et sportive à caractère culturel ainsi que les associations de participation à l'effort de santé publique.

Après ces quelques considérations liées l'aspect historique venons- en à l'approche sociologique.

### ***1.1.2. Approche sociologique***

L'approche historique montre que toutes les caractéristiques, identités ou aspirations partagées par un ou plusieurs individus vivant sur un même espace peuvent être à l'origine de la création d'association.

Ce faisant, l'association constitue un cadre de prolongement et de substitution des groupes traditionnels comme la famille, l'ethnie, le lignage éclaté, la caste, la classe d'âge.

Autrement dit, l'association devient à la fois un *moyen et un instrument*, à même de donner des réponses acceptables aux besoins nés de l'intense vie de relation.

Ainsi, la sociologie du mot association relève la typologie suivante :

- En fonction de l'aspect économique, se trouvent les tontines, les coopératives, les GIE etc....
- En fonction des systèmes de parenté (ressortissant d'origine ...)
- En fonction des aspects sportifs ou culturels : ASC.....UCAS.....etc.....

Les associations quel que soit le type fonctionnent en intégrant des données socio-culturelles. Leur classification s'effectue en combinant deux critères :

- Celui jurico -institutionnel (cadre juridique)
- Celui fonctionnel mettant l'accent sur les attentes et motivation qui fondent l'appartenance à telle ou telle autre association.

### ***1.1.3. Analyse Jurico - Institutionnelle***

#### **1.1.3.1 Définition Juridique**

La loi 68-08 du 26 mars 1968 en son article 811 définit l'association comme suit :

"L'Association est le contrat par le lequel deux ou plusieurs personnes mettent en commun leur activité et au besoin certains biens, dans un but déterminé autre que le partage des bénéfices".

Cette loi, dans ses principes reconnaît en son article 812 la liberté d'association et détermine les conditions de formation (création) et de vie de l'association.

#### **1.1.3.2. Conditions de formation**

Pour qu'une association se forme il faut un certain nombre de conditions :

- Il faut un accord de volonté (qui est générateur d'obligations de faire ou de ne pas faire) ;
- Une autonomie de la volonté ;
- Le consentement ne doit pas être vicié ni par des malversations (utilisées pour cacher une information qui divulguée empêcherait la formation du contrat), ni par l'erreur, ni par la contrainte ;
- Il faut que l'ordre public et les mœurs soient respectés libre de contracter ou de ne pas contracter, les parties ne peuvent par des dispositions particulières porter atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs.

Donc l'objet doit être licite et moral.

Les parties au contrat doivent avoir la capacité juridique (majeur à 18 ans)

**NB** : Le partage des bénéfices est proscrit, ce qui la différencie de la société.

#### **1.1.3.3. Modalités de déclaration**

L'article 7 du décret 76-040 du 16 janvier 1976 dispose : "Préalablement à toute activité, les associations visées aux articles 2,4 et 6 devront se conformer à la procédure de déclaration prévue à l'article 818 du COCC selon les modalités définies par les articles suivants..."

#### 1.1.3.4. Capacités de l'association

L'association dont le dossier de reconnaissance a été régulièrement déposé et dont la déclaration (récépissé) a été enregistrée, possède alors la personnalité morale, c'est à partir de ce moment qu'elle peut :

- Recevoir les cotisations de ses membres ;
- Acquérir à titre onéreux (qui entraîne des frais, dépense) tous les biens, meubles ou immeubles nécessaires à son fonctionnement.

Malgré l'existence d'un tel cadre juridique qui détermine non seulement les conditions de création et les règles d'organisation et de fonctionnement des associations, nombreuses sont encore les associations qui ne sont pas en règle et la plupart de celles qui sont reconnues connaissent une léthargie.

Cet état de fait s'explique surtout par manque d'information sur les modalités de déclaration d'association et les règles d'organisation administrative et de gestion des associations.

#### 1.1.3.5. Administration et fonctionnement

##### 1.1.3.5.1. Principe de fonctionnement

L'association est une institution régie dans son fonctionnement par les règles qui lui sont propres basées sur les principes d'égalité.

L'égalité est la règle qui régit les rapports de tous les membres quels que soient leur race, leur religion, leur rang social. Tous à l'égard de l'association et en son sein ont des droits et devoirs égaux.

Ainsi, il est donné à tous la possibilité, de donner ce qu'il a (connaissance, bien), de partager, d'échanger.

Aussi pour faciliter la participation de chacun, il est respecté le droit d'expression de tous, favorisant ainsi une décision collective.

Les garanties de liberté et de démocratie sont en effet l'une des caractéristiques essentielles de l'association.

L'association est une école démocratique, c'est une institution de promotion sociale et humaine car la finalité de son action tend à l'épanouissement de la personne humaine, de l'homme, dans la démocratie, la liberté et la justice.

### I.1.3.5.2. Organisation administrative

La haute valeur et l'importance du mouvement associatif, son degré d'universalité à travers le monde et son succès sont en rapport direct avec ses structures et son fonctionnement.

Administrer à - t-on dit et répété c'est prévoir, organiser, diriger, coordonner, contrôler.

L'organisation administrative de l'association varie de pays à pays et d'association à association suivant les législations et pratiques.

Au Sénégal l'organisation administrative (régie par le décret 76-00-40 du 16 janvier 1976) est fixée par les statuts qui déterminent les organes nécessaires et définissent leurs attributions et pouvoir, la manière dont ils sont articulés entre eux.

Les organes sont :

- L'assemblée générale ;
- Le comité directeur ;
- Le bureau.

Ce sont là des organes qui permettent à l'association de bien fonctionner et leur fonctionnement est extrêmement important. Ils permettent également à chaque membre de décider, de s'engager et de participer pleinement à la vie de l'association.

Après avoir défini l'association sous différents angles, nous allons analyser maintenant le concept A.S.C.

## **I.2. L'A.S.C**

Il convient tout d'abord de préciser que l'ASC est avant tout une association à part entière, définie plus haut dans toutes ses dimensions (cf : loi 68-08 du 26 mars 1968 portant COCC d'une part et décret 76-040 du 16 janvier 1976 fixant les obligations aux quelles sont soumises les associations à but d'éducation populaire et sportive d'autre part).

Creuset d'éducation et de formation par excellence, l'ASC regroupe les jeunes du quartier autour du foot - ball et activités culturelles (théâtre, veillées culturelles, xeumbël etc....) pendant les névétanes (vacances scolaires ou hivernage).

Y militer, constitue une opportunité offerte aux membres, adhérents et sympathisants de vivre sa jeunesse en toute plénitude, en étant tout à la fois acteur et bénéficiaire.

Aussi, l'A.S.C pourrait être considérée comme un microcosme social, car par delà ses militants jeunes, elle regroupe toutes les composantes du quartier (vieux, Imam, femme, enfant, père, mère etc....).

On peut trouver dans un même quartier plusieurs A.S.C simulant ainsi l'esprit de compétition entre leurs membres.

Des soirées de victoires ou de défaites ne laissent personne indifférent. Quand une équipe d'A.S.C va en compétition, elle draine avec elle tout un quartier, toute une famille, toutes les générations confondues du plus jeune au plus vieux. Dernière elle, s'installe une motivation générale, provoquant des investissements de tout genre pour mettre en condition l'équipe de l'A.S.C.

Les besoins divers (regroupement, transport etc..) Sont pris en charge avec une foi, une conviction, une détermination sans exception dans le quartier.

C'est cette somme d'engagement traduite par une synergie des efforts qui rend les compétitions navétanes difficiles et épiques. Le sens de cet engouement ne peut s'expliquer qu'à partir d'une sociologie profonde et traduit s'il en est besoin toute la dynamique unitaire qui la caractérise.

Cette dynamique est aussi et surtout la résultante de la détermination des populations qui puisent dans le substrat culturel pour donner une réponse idoine aux difficultés qui touchent tous les segments de la vie.

Pendant force est de reconnaître que les ASC ont perdu leurs repères du fait d'un environnement économique et social particulièrement difficile en ce sens que, malgré le désir des jeunes à vouloir s'investir dans les activités sportives et culturelles, la question du sous emploi devient pour eux un mystère insondable.

De plus en plus de nos jours, les jeunes investissent des créneaux pour intégrer la composante économique dans leurs activités, des velléités d'accompagnement de cet aspect par les pouvoirs publics ont été notées dans un premier temps par la mise sur pieds d'un projet ASC- emploi.

Donc, tout projet qui n'intègre pas cette donnée fut-il initié par les pouvoirs publics est voué à l'échec.

Ayant une claire conscience de cette nouvelle exigence, les pouvoirs publics, dès les premières heures de l'alternance, ont pris des mesures hardies en mettant sur pieds une kyrielle de structures de financement de projets et d'insertion des jeunes : FNPJ, ANEJ, service civique national etc....

On le voit, donc, l'ASC, malgré qu'elle soit un espace de promotion des valeurs communes, un cadre d'apprentissage de l'action collective, un lieu de promotion de la participation citoyenne : s'intègre aussi dans des stratégies de gestion de crises.



Mais pour permettre aux A.S.C de jouer pleinement leur partition dans le concert national, il faudrait qu'on en arrive à un toilettage des textes car le partage des bénéfices, qui fait l'objet d'une interdiction est devenu inévitable dans le cadre des activités socio- économiques.

Notons enfin que les ASC disposent d'un poids politique important du fait d'une bonne coordination aux échelles zonale, départementale, régionale et nationale à travers l'O.N.C.A.V.

### ***1.3. Présentation de la ville de Saint - Louis : source PDU horizon 2025 document n°3***

#### **1.3.1. Données physiques**

La ville de Saint - Louis est située au Nord du Sénégal dont elle est distante de 262 km de Dakar sa capitale nationale.

Sur le plan physique, le site donne à la ville son caractère amphibie. Bâtie sur les bancs sableux de l'embouchure de fleuve, Saint -Louis s'est développé grâce au fleuve, en luttant contre lui.

Les limites communales attestent de sa position géographique peu favorable :

- A l'Est, nous avons la présence des deux bras du fleuve ;
- A l'Ouest, c'est l'océan Atlantique ;
- Au Nord, la ville est limitée par la République de Mauritanie et le fleuve Sénégal ;
- Enfin au Sud, les limites coloniales sont constituées par le fleuve Sénégal et la communauté rurale de Gandon.

Le site de Saint - Louis qui est extrêmement marqué par la présence de l'eau, l'expose périodiquement à des inondations particulièrement redoutées par les populations riveraines du fleuve ou de la mer. Toutefois, il paraît tout autant utile d'envisager la présence de l'eau comme une composante essentielle de l'espace urbain de Saint -Louis. Les plans d'eau inclus dans l'aire communale, représentent 943 ha soit 20% du territoire de la ville. A ce sujet, il est bon de signaler que Saint - Louis se situe au cœur d'une zone dont la présence de l'eau est la caractéristique principale : Le Delta du fleuve Sénégal dont malheureusement, les principaux aménagements, au cours des 30 dernières années n'ont pas suffisamment tenu compte de la spécificité Saint - Louisienne (zone inondable sur plus de 2/3 de sa superficie habitable).

### 1.3.2. Données démographiques

L'année 1933 marque le début de l'histoire de Saint - Louis avec la création de la compagnie du Cap- vert. Dès 1938, un premier fort est fondé sur l'île de BIEURT au sud de l'actuelle Saint - Louis. Puis une émigration eut lieu en 1659 dans une île proche du continent à proximité d'un village du nom de Nda. Cette île prendra le nom de Saint Louis du nom de Louis XIV.

Selon le résultat du recensement de 1988, le rythme d'évolution de la population de Saint- Louis est passé de 88000 habitants en 1988 à 160.000 actuellement.

Par ailleurs, Saint -Louis, après le recensement, a vécu une conjonction de "phénomènes" qui ont influencé l'évolution démographique de la ville :

- Les évènements 1989 entre Sénégal et la Mauritanie ;
- Les chantiers du barrage de Diama qui ont mobilisé une main d'œuvre importante ;
- Les travaux de l'université de Saint - louis ;
- Les travaux à haute intensité de main - d'œuvre conduits par l'AGETIP.

Une autre caractéristique de la démographie de Saint - Louis est liée aux disparités entre quartiers qui connaissent des situations fort contrastées et qui peuvent s'expliquer par :

- La stabilité de la densité des quartiers de l'île du fait que celle-ci ne peut s'étendre en raison de sa typographie.
- Les quartiers irréguliers installés dans la périphérie depuis le début des années 1960, ont connu une expansion spatiale et démographique spectaculaire. La facilité d'extension, en dehors des normes d'urbanisme, est à l'origine de la croissance rapide des densités.

Cette évolution préoccupante tend à transformer saint - Louis en un gros bourg, semi - rural dans ses franges.

La population se trouve quasiment concentrée dans les strates populaires (63.6%à et les quartiers traditionnels (6.5%). On note un développement de nouvelles zones de standing résidentiel qui concerne (7%) de la population arrivant même avant les quartiers coloniaux de l'île (6.3%).

La structure par âge et par sexe marque une faible prédominance des femmes (51%) contre (49% d'hommes. Elle confirme également le caractère jeune de la population (51%) des personnes ont moins de 20 ans, (61%) mois de 25 ans et (74,6%) ont moins de 35 ans.

### **1.3.3. Activités socio - économiques**

#### **1.3.3.1. La pêche**

La région de Saint - Louis a une grande tradition de pêche découlant de la présence de la mer et du fleuve qui étaient pourvus de ressources importantes que l'on pouvait exploiter à volonté sans effort notable. La commune de Saint - Louis bénéficie de ces types de pêche exclusivement pratiquée par les guet - Ndariens et quelques populations limitrophes (Gandiol, Diama).

La pêche maritime et fluvio- maritime demeurent une activité marquant de la commune mais les conditions d'antan ont terriblement évolué grâce à son enjeu économique actuel et des investissements qu'elle nécessite.

La mise à terre, évaluée à près de 39 tonnes a rapporté 9.7 milliards entre 1995 et 1997. La pêche à Saint - Louis dispose d'un effectif de pêcheurs en croissance régulière passant de 14000 personnes en 1922 à 16000 dans la période 1995 - 1997. représentant 32% du total national.

#### **1.3.3.2. L'Artisanat**

La commune de Saint - Louis et ses environs ont toujours produit des artisans en nombre et en qualité.

Les pouvoirs publics par le biais de la chambre des métiers et des partenaires essaient d'assurer la promotion du sous- secteur.

Avec 9886 entreprises occupant quelques 1433 artisans, le sous secteur a produit en 1997 une valeur ajoutée de 5,9 milliards.

Les artisans sont répartis en trois corps de métiers :

- L'artisanat de production avec 62% des entreprises, est de loin le plus important : la transformation de poissons, la couture, la confection, la fabrication de produits alimentaires, la maçonnerie, la menuiserie sur bois en sont les activités dominantes.
- L'artisanat de service ; 28% affiche par ordre d'importance la coiffure et le tressage, la réparation mécanique, l'électricité, le bâtiment et la plomberie.
- L'artisanat d'art ; 10% est essentiellement composé de la broderie et tricotage, la teinture, la bijouterie, la sculpture de bois.

En plus des établissements de formation conventionnelle : les ateliers artisanaux assurent la formation de la population. En effet, on estime que le nombre d'apprentis est au moins égal à

l'effectif qualifié. L'initiative féminine est aussi importante avec 18% de femme chefs d'entreprises. selon la chambre de métiers. la majorité des chefs d'entreprises (95%) sont propriétaires. Il est important de noter qu'une bonne partie des activités artisanales se déroulent encore dans les maisons avec des équipements extrêmement modestes et dépassés.

La commune de Saint - Louis ne dispose pas pour le moment d'un commerce dynamique pour pourvoir l'artisanat d'un approvisionnement correct. En effet 8% seulement trouve leur matière première dans la commune. Le reste dans sa grande majorité, est ravitaillé à partir de Dakar ;

Une bonne partie de la quantité artisanale produite est écoulee sur place (76%) ; les 24% sont répartis entre le reste du département (12 %) et ailleurs (12%).

La chambre des métiers dispose de plusieurs atouts dans les domaines de la formation et du crédit principalement mais le nombre d'inscrit (11%) est relativement réduit.

Les principaux atouts s'articulent autour de :

- L'existence de la chambre des métiers qui constitue une opportunité pour l'encadrement, la formation et l'information des artisans ;
- L'existence d'une structure d'épargne et de crédit des artisans de Saint - Louis et d'une ligne de crédit ;
- Le développement agricole de la vallée qui devra favoriser la construction métallique ;
- Le tourisme et la pêche.

Mais les activités artisanales sont confrontées à un certain nombre de difficultés :

- Les difficultés d'accès aux marchés publics et aux crédits ;
- Les difficultés d'approvisionnement et de coût élevé des matières premières ;
- L'insuffisance de la formation et du niveau d'organisation des artisans ;
- Le déficit et l'obsolescence des matériels d'équipements ;
- La faiblesse des débouchés ;
- L'exiguïté des ateliers et la vétusté du village artisanal ;
- Le manque d'appui de la municipalité ;
- La confusion institutionnelle qui fait que les groupements de femmes artisans s'identifient plus au service régional du développement social qu'à la chambre des métiers.

### 1.3.3.3. Le transport

La traversée en filigrane de l'évolution économique de Saint - Louis, enseigne d'une manière formelle sur le rôle combien éminent du transport dans le façonnement et le dynamisme de l'économie locale.

Le transport en son temps a fait de Saint - Louis un carrefour commercial. Le train, dans un premier temps et le transport routier ensuite, ont largement contribué au développement du mareyage.

Malheureusement on note aujourd'hui un fléchissement de cette activité eu égard à la disparition de certains modes de transport : fluvial et ferroviaire.

Quant au transport urbain, il est assuré en 1977 par 309 taxis, 56 cars, 18 camionnettes, 50 "clandos" et 154 calèches qui ont produit une valeur ajoutée de 78 millions et versé près de 160 millions de rémunération. Le seul transport intra - urbain a fourni une occupation rénovatrice à près de 1500 actifs dont 800 chauffeurs.

Au regard des comptes établis, le transport contribue aux recettes de la commune à hauteur de 32 millions et participe au développement du secteur artisanal pour plus de 180 millions dans les réparations et 100 millions dans la restauration.

Les principaux atouts du secteur sont :

- La destination Saint - louis très prisée ;
- La multitude des manifestations ;
- La présence de l'université ;
- Le tourisme et l'agriculture en développement ;
- L'ouverture de la nouvelle gare routière ;
- Le bas tarif du transport urbain qui facilite un important mouvement des biens et personnes sur l'espace communal.

Toutefois des craintes pèsent sur le secteur du transport.

Elles sont relatives à :

- L'état de délabrement avancé des routes qui influe sur la durée de vie des véhicules ;
- La vétusté du parc automobile ;
- Le coût du carburant ;
- L'insuffisance des magasins spécialisés dans la vente des pièces détachées ;
- La faiblesse du pouvoir d'achat des populations.

#### 1.3.3.4. Le commerce

Le commerce informel a été pendant longtemps une activité marginale presque réservée aux étrangers (saisonniers et maures) exception faite aux femmes de Guet - Ndar pour le commerce du poisson. De nos jours, le contexte a un peu évolué et les commerçants, même s'ils ne sont pas Saint - Louisiens tendent de se sédentariser. Aujourd'hui, il intéresse quelques 86454 unités implantées dans les trois marchés et les coins de rue de tous les quartiers de la ville.

Le commerce reste très confirmé à travers les boutiques de quartier (18%), la restauration et les buvettes (12,5%), les marchands de fruits et légumes (9,9%) et le commerce de poissons (9,3%). Il est important de noter le rôle prépondérant de la pêche et de l'agriculture dans les activités commerciales. Quant aux autres domaines comme celui de l'habillement, le commerce informel de Saint - Louis subit la concurrence de Dakar.

Les principaux atouts du secteur sont :

- La facilité de l'accès (aucune fonction et aucune formalité ne sont indispensable) ;
- La compétitivité des prix ;
- La solidarité entre les acteurs ;

Malgré le dynamisme du secteur, le commerce est confronté à un certain nombre de problèmes dont :

- La gestion difficile du secteur ;
- Les difficultés d'approvisionnement résultant de l'insuffisance du commerce de gros ;
- Les difficultés d'accès au crédit.

En définitive, l'artisanat, le commerce et les transports constituent des composantes du secteur informel. Le commerce reste cependant le sous secteur le plus dynamique suivi de l'artisanat qui arrive en seconde position.

#### I.3.3.5. Les P.M.E - P.M.I

Pendant longtemps, l'industrialisation était assimilée à la création de grandes unités nécessitant la mobilisation d'importants capitaux.

Toutefois, après l'indépendance, le gouvernement du Sénégal, devant la nécessité d'intégrer les opérateurs économiques nationaux dans les circuits de production décide de promouvoir les petites et moyennes entreprises ( P.M.E - P.M.I). Il mit en place une législation spécifique, des institutions et des mesures d'incitation à l'investissement.

Dans le cadre de cette politique Saint - Louis dispose d'un domaine industriel régi par le n°77 - 90 depuis 1985 qui abrite des PME - PMI en plus de celles installées en dehors de celui - ci. En 1977 on a dénombré dans la commune de Saint - Louis 340 PME - PMI dont 13 installées dans le domaine industriel.

Les P.M.E - P.M.I, installées dans la localité, ont investi à des degrés différents les domaines de la pêche, de la mécanique, de la menuiserie, de l'agro - industrie, des services agricoles, de la santé, des bâtiments et des travaux publics, du commerce, de transport, de l'éducation et d'autres services divers.

Le secteur des P.M.E - P.M.I a enregistré une production de 20.2 milliards avec la création de près de 300 emplois.

De façon générale les P.M.E - P.M.I bénéficient d'un environnement favorable compte tenu de l'option de développement économique et social dont elle doit - être le soubassement. Celles de Saint - Louis baignent dans les conditions relativement favorables :

- La disponibilité des terres et de l'eau favorable à l'implantation d'exploitation de type P.M.E - P.M.I ;
- L'abondance de la production agricole et halieutique ;
- 

Le développement des PME - PMI connaît certaines contraintes :

- Rareté de véritables investissements et entrepreneurs ;
- Difficulté d'accès au crédit ;
- Irrégularité ou insuffisance de produits agricoles et halieutiques comme matières premières ;
- Insuffisance de l'encadrement et de l'assistance entraînant un faible niveau d'information sur les potentialités ;
- Coût exorbitant des aménagements et des infrastructures hydro-agricoles ;
- Coût élevé des facteurs techniques de production.

### 1.3.3.6. Le Tourisme

Les efforts dans le développement touristique pour Saint - Louis et ses environs ont été amorcés au début des années 1990 dans le cadre d'une évolution locale appuyée par la coopération décentralisée avec la ville de Lille et la région Nord Pas De CALLAIS. La commune a enregistré des résultats encourageant en matière d'implantation d'infrastructures d'accueil.

En 2002 on note 26 établissements composés d'hôtels et auberges contre 7 seulement en 1993

- 9 hôtels contre 7 en 1993 ;
- 12 auberges contre 2 en 1993 ;
- 4 campements tous établis à partir de 1994.

La capacité d'hébergement est alors passée de 256 chambres avec 520 habitants installés, soit un investissement estimé à 2,2 milliards dont l'essentiel s'est effectué sur capitaux d'étranger (1,6 milliards).

Les arrivées estimées à 15.600 pour 22700 nuitées en 1993, sont passées à 42159 en 1999 pour une durée de séjour de 113810 nuits. La progression est assez significative en



nombre. mais ce résultat est encore en deçà des conditions néanmoins favorables : dévaluation, crise casamançaise, notoriété de Saint - Louis.

Néanmoins, les hôtels et auberges de la commune affichent le plein dans les moindres occasions : Festival de Jazz, 15 août, les deux Rakas...

Relevant une limite des capacités d'accueil, l'activité touristique a atteint une production de 2,4 milliards en 1997. Elle occupe 421 actifs contribués essentiellement de jeunes et de femmes.

Le tourisme connaît, néanmoins, quelques difficultés notamment :

- L'absence d'un plan d'aménagement et de développement touristique ;
- Le sous - équipement en moyens de communication et l'accès difficile aux parcs et campements ;
- L'absence de grands réceptifs hôteliers pouvant investir les tours opératoires.

### 1.3.4 Administration Générale

L'administration générale comprend l'ensemble des services régionaux, les sociétés concessionnaires, les organismes internationaux et les organisations non gouvernementales.

Saint - Louis qui n'était pas capitale de département, n'abrite que des services à vocation régionale :

- La gouvernance ;
- Le conseil régional ;
- La préfecture ;
- La municipalité et ses services ;
- La chambre de commerce ;
- Les services régionaux
- Les agences et antennes de société nationale ou concessionnaires
- Les représentations diplomatiques et organismes internationaux

### 1.3.5. Sécurité, ordre public, justice

La ville compte un commissariat central au haut Nord, un poste de police municipal au Sud.

Il existe aussi une maison d'arrêt dans le haut Nord.

La gendarmerie compte un état major, deux brigades situées à Ndioloffène Nord.

L'armée occupe plusieurs terrains parmi lesquels on peut citer : le camp El Hadj Omar (haut nord), le camp du Génie (Ndioloffène Sud), un domaine militaire (hydrobase) et le camp de Dakar Bango.



Les douanes disposent d'une direction régionale et d'une brigade située respectivement dans le haut Nord et sud.

Une caserne des sapeurs pompiers est implantée dans l'île dans le quartier Nord.

La justice dispose d'un tribunal régional et d'un tribunal musulman dans le centre du quartier Nord qui regroupe l'essentiel des équipements administratifs.

### I.3.6. Equipements scolaires et universitaires

Saint - Louis fait partie des principaux pôles scolaires et universitaires du Sénégal. Elle détient de grands établissements scolaires dont le rayonnement dépasse largement les limites régionales. Le taux de la scolarisation de la commune est estimé à 63% en 1994.

Saint - Louis compte 12 établissements préscolaires dont 7 publics. Ils regroupent 28 classes et 828 élèves dont 55,8% de filles.

L'enseignement primaire public totalise 46 établissements. 473 classes et 25.406 élèves dont 48,2% de filles.

L'enseignement primaire privé compte 6 écoles 42 classes et un effectif de 1585 élèves. Les filles représentent 774 élèves soit 48,8% du total.

Saint - Louis compte 16 établissements scolaires publics et privés répartis dans 7 quartiers.

Les établissements d'enseignements moyens qui sont au nombre de 7 totalisent 4256 élèves dont 36,2% de filles.

La ville de Saint - Louis compte 4 grands lycées (Charles Degaulle. Omar Foutyou Tall, Ahmet Fall et André Pey Tavin, aux quels il faut ajouter le prytanée militaire).

Ces établissements regroupent 2978 élèves dont 41,8% de filles et 103 classes.

Des écoles professionnelles sont au nombre de 5. il s'agit du : centre de formation professionnelle ;

- Le centre de formation de l'élevage ;
- Le centre d'initiation horticole ;
- L'école de formation des instituteurs (EFI)

Le secteur privé compte 7 écoles d'enseignement moyen qui sont localisées principalement dans les quartiers Sud. Nord. Balacoss.

Ces établissements regroupent 46 classes et 1703 élèves dont 51% de filles.

L'université Gaston Berger située à la périphérie de Ngallele a démarré en 1990 /1991. Les effectifs ont évolué de la manière suivante entre 1990 et 2002.

1990 - 1991 = 595

1990 - 1996 = 1975

2001 - 2002 = 3000

Le taux de croissance annuel du nombre d'inscription qui était 66.5% entre 1990 - 1991 et 1991 - 1992 a ensuite progressivement baissé.

Ce type d'enseignement compte 510 emplois.

### 1.3.7. Les équipements sanitaires

La ville compte un potentiel médico - sanitaire constitué par :

- Un hôpital régional ;
- Une banque de sang ;
- Un laboratoire d'analyse médicale ;
- Deux pharmacies d'approvisionnement dont un privé ;
- Un centre de santé ;
- Un P.M.I ;
- Neuf postes de santé et deux infirmeries (armée et croix rouge) ;
- Un service d'hygiène ;
- Un service de l'éducation pour la santé ;
- Trois cliniques.

### 1.3.8. Sports, loisirs, cultures

Les principaux équipements sportifs sont :

- Stade maître Babacar Sèye qui constitue le seul terrain de compétition est situé dans le quartier Diameguène. Sa capacité est de 1000 places dont 400 assises dans deux tribunes
- Le stade de Médina - Courses, localisé dans le quartier Médina Courses est très vétuste et peu fonctionnel. Il compte une tribune de 3000 places en mauvais état et deux plateaux multi fonctionnels.

Il existe également d'autres terrains de sports concernant :

- 6 terrains de foot - ball de quartier ;
- 4 plateaux multifonctionnels (stade Joseph Gaye, CDEPS, Génie militaire, Maison de Lille) ;
- un terrain de basket à la pointe nord ;
- un club de gymnase avec terrain hand. basket et volley ball au sud
- 4 plateaux multifonctionnels scolarisés (lycée Ahmed Fall, université, E.F.I, Didier marie).

La fonction culturelle prend de l'ampleur. La ville compte trois centres culturels, une salle des fêtes, une bibliothèque, trois cinémas, un quai des arts.

L'île concentre l'essentiel des équipements socio culturels de la ville. Le quartier sud et le haut nord comptent la part la plus importante.

En effet, le sud abrite le centre culturel, la bibliothèque et les deux cinémas. Le haut nord est le siège du centre culturel français et le quai des arts qui abrite le festival des Jazz qui prend chaque année une nouvelle dimension. Cette manifestation attire beaucoup de touristes. Par contre la seule salle des fêtes est implantée dans le quartier Nord centre.

La fonction culturelle de la ville sera renforcée, une fois le projet de grand musée du Nord, prévu au niveau du projet ROGNA sera réalisé.

### 1.3.9. Equipements liés à l'information

La chaîne trois de la R.T.S à la pointe nord, Sud F.M à Sor nord, radio Dunya à Ndioloffène nord et F.M Teranga au sud jouent un rôle important dans la diffusion de l'information et l'animation culturelle de la ville.

## **1.4. Historique et évolution du mouvement associatif à Saint - Louis**

Parler de l'origine et de l'évolution du mouvement associatif à Saint - Louis revient à mettre en relief trois facteurs essentiels que sont : l'influence de la colonisation, un environnement homogène et l'émancipation de la jeunesse.

### 1.4.1. L'influence de la colonisation

Saint - Louis ville coloniale, capitale de l'Afrique occidentale française (AOF) a été véritablement le point de départ du mouvement associatif au Sénégal.

Les premières velléités d'organisation ont été l'œuvre des élèves et des étudiants qui n'avaient pas la possibilité de participer aux compétitions de foot - ball organisées par les colons. Ils se regroupaient par mimétisme pendant les grandes vacances scolaires pour s'adonner à la pratique sportive. Le succès, l'enthousiasme et l'engouement suscités par les rencontres de foot - ball qu'ils organisaient ont amené les autorités coloniales à créer des clubs composés uniquement d'élèves et d'étudiants.

Ces clubs scolaires pouvaient dès lors concurrencer avec les clubs des spais, des marins, des enseignants ou encore de ceux des maisons de commerce qui s'étaient déjà installées à Saint - Louis. Mais, faut-il le rappeler : ces activités qui marquent le point de départ de l'introduction du sport dans l'ancienne capitale, n'ont pas laissé indifférentes les populations indigènes.

C'est ainsi que ces dernières commencèrent à créer des associations de quartier et à organiser des rencontres inter quartiers.

#### 1.4.2. L'environnement homogène

La spontanéité de la dynamique sociale, liée à l'environnement porteur de relations homogènes et naturelles se caractérisent par des affinités d'adolescents qui évoluent en passant par : l'école coranique, l'école laïque, l'école de la rue ou encore la case d'initiation. Dans ces différentes entités d'éducation et de formation, où le parcours facilite l'épanouissement de la jeunesse ; favorise l'émergence de structures ayant pour vocation l'organisation d'activités sportives et culturelles.

C'est sur cette base naturelle, que s'est créé un engouement généralisé au niveau des quartiers de Saint - Louis et chemin faisant les activités poussées, soulevées et supportées par les riverains ont abouti généralement à la création d'association de quartier.

D'ailleurs, l'histoire a révélé que les associations de quartier, ont produit de très grands cadres qui ont occupé de très hautes responsabilités dans ce pays.

#### 1.4.3 L'émancipation de la jeunesse

Dans les années 50, Saint - Louis ville scolaire était faste. Les jeunes en quête d'émancipation, à coté des clubs sportifs ont toujours manifesté leur désir de créer des relations homogènes, un espace de rencontres, d'échanges et de loisirs.

A force de se retrouver autour d'un fanal une activité culturelle, dans les regroupements spontanés, dans les coins de rue, devant les grandes maisons de commerce (SAEC, Maurel et Prom. Buhan et Teisseire, Jacoste et Lacombe etc...). à la place de l'indépendance (Bayaal de Sor) où la place de la chaumière sur la langue de Barbarie ; les jeunes ont réussi à créer des associations de faubourg de quartier très dynamiques. Parmi ces associations on peut citer :

- La Diane ;
- Les onze diables ;
- La France ;
- L'étoile d'or ;
- La terreur ;
- L'excellence ;
- Le tropical ;
- L'alliance ;
- Flèche d'or ;

- Belle descente ;
- L'étoile magique ; etc...

Pour ce qui est des activités de ces associations, outre le foot - ball (navétane), il y avait :

- Les nuits blanches ou tours de thé
- Les soirées théâtrales suivies de bal ;
- Les soirées de tam - tam (tan beer) ; organisées par les sections féminines etc...

Il y a lieu de rappeler, que certaines de ces associations de quartier ont été à l'origine de la création de très grands clubs de foot - ball qui ont fait la fierté de Saint - Louis. Parmi ces associations on peut citer :

- Le réveil ;
- La gaieté club ;
- Les espoirs ;
- L'alliance ;
- L'avenir.

Cependant, vers les années 70, de profondes mutations ont été constatées au sein du mouvement associatif notamment avec l'ère des fusions et de la diversification des activités (cours de vacances, alphabétisation, conférences sur les thèmes liés aux problèmes d'hygiène et de santé, reboisement, manifestations lucratives en vue de l'auto - financement des activités).

Par la suite, ces associations qui ne faisaient que du foot ball navétane comme activité principale, se sont résolument tournées vers des activités culturelles et sportives.

En effet, par delà le foot ball d'autres disciplines commencèrent à intéresser les jeunes notamment : l'athlétisme, le basket ball, la natation etc... Chacune de ces associations avait sa troupe théâtrale et s'adonnait à des activités culturelles les plus diverses.

Ces activités théâtrales débouchaient sur des compétitions à l'échelle communale et faisaient le contre poids du sport pour ainsi dire. Cette évolution marque le passage du club à l'ASC. Parmi ces ASC on peut citer celles qui sont les plus en vue.

- L'A.S.C idéal
- A.S.C Balacoss
- A.S.C Cosmos
- A.S.C Guéléwar
- A.S.C Waraba
- A.S.C Jambaar
- A.S.C Santos
- A.S.C Léona
- A.S.C Renaissance

- A.S.C Baobab
- A.S.C Sor Diagne

Etc.....

Il s'y ajoute, que cette époque a coïncidé avec l'émergence de beaucoup d'entités d'obédiences politiques qui ont intégré les A.S.C.

Par ailleurs, cette brève infiltration des jeunesses politiques a beaucoup aidé à la structuration des A.S.C et mouvement de jeunesse dans l'espace communal.

De nos jours, l'A.S.C est devenue une référence identitaire c'est ce qui explique que dans chaque quartier il y a des A.S.C.

La commune de Saint - Louis, à elle toute seule compte environ 300 A.S.C. qui pour la plupart prennent part aux activités de vacances névétanes.

On le voit donc, l'A.S.C comme mode référence identitaire reste et demeure un creuset d'éducation et de formation en ce sens qu'elle a toujours accompagné l'évolution de la jeunesse.

### ***1.5. Présentation A.S.C avenir de Balacoss " Kaani - Gui"***

#### **Présentation**

Date de création :	Juin 1985
Récépissés :	5011 MIN/DAGAT/ du 25 juin 1985
Siège social :	Rue Mandow Sow Balacoss Sor Saint - Louis
N° de compte :	C.C.P 068 - 05

#### **Objectifs généraux :**

- Participer à l'épanouissement des jeunes et au développement du quartier en menant des activités saines et éducatives
- Participer à l'éducation, l'information et la formation des masses par le biais du théâtre
- Mener des activités génératrices de revenus

L'A.S.C compte en son sein aussi bien des jeunes, des moins jeunes que des enfants.

#### **Réalisations et partenaires**

- Sur le plan culturel

Dans le cadre de la diversité de ses activités, la troupe de "Kaani Gui" vit le jour au mois de novembre 1985 au CDEPS de Saint - Louis et se produisit pour la première fois au foyer

Prosper Dodds de Balacoss à l'occasion des journées sportives et culturelles de ladite entité communément appelées " 72 heures du "Kaani Gui" le 03 avril 1986.

Depuis sa création, la troupe théâtrale composée essentiellement de jeunes du quartier dont certains ont fini par se professionnaliser à tout gagné sur le plan culturel.

La troupe a effectuée des tournées dans les 11 régions du Sénégal ainsi que dans différents départements de la région nord (Rosso Sénégal, Richard Toll, Dagana, Podor, Ndioum, Ourosogui et Matam) pour sensibiliser les populations sur le SIDA, les I.S.T, les drogues et le planning familial. Elle a sillonné également 35 villages par ans depuis 1996. (voir tableau en annexe).

Ces tournées ont été possible grâce à l'appui de grands partenaires comme l'UNICEF, Plan Sénégal, Union européenne, S.D.I.D.

La troupe a été également sacrée meilleure troupe de théâtre populaire par le Ministère de la Jeunesse et des sports en 1994 (trophée reçu le 23 décembre 1994 au Stadium Marius Ndiaye des mains de Monsieur Ousmane Paye à l'époque MJS). Elle a aussi tourné un documentaire sur le SIDA avec un réalisateur américain et a gagné des dizaines de trophées dans le cadre des joutes culturelles régionales organisées par l'ONCAV.

Pour ne pas s'arrêter en si bon chemin, le "Kaani Gui" a noué un autre partenariat avec Plan Sénégal, dans le cadre du P.S.E (paludisme, P.EV, allaitement maternel, consultations prénatales etc...) à ce titre une nouvelle pièce a été conçue et enregistrée sur K7.

Après donc la pièce sur les IST/SIDA et les drogues, la nouvelle K7 sur les P.S.E constitue un support pour le CINE - Bus de Plan Sénégal.

La troupe du " Kaani Gui" a eu le privilège de se produire :

- Aux universités de Dakar et de Saint - Louis
- Aux C.C.F de Dakar et Saint - Louis :
- Au théâtre national Daniel Sorano :
- Au centre culturel Blaise Senghor :

La troupe a représenté la ville de Saint - Louis :

- à plusieurs reprises aux phases nationales de théâtre de l'ONCAV :
- au festival de folklore de Louga en 1989 :
- aux convergences culturelles à Kaolack en 1994 :
- au prix du chef de l'Etat pour les arts en 1995 à Dakar :
- à la semaine de la paix en Casamance en 1996 :
- aux FESNAC organisés à Thiès en 1997 et à Dakar en 1999 :

La troupe est également jumelée avec :

- le cercle de la jeunesse de Logua :
- la "Jamoney tey" de Dakar ;

- le National drama de Banjul ;
- le silimbo d'adeyane de Dakar
- le Kuyeeeku de Dakar.

On le voit donc, cette troupe que ces jeunes de Balacoss avaient uniquement créée pour des séances d'animation et de sensibilisation est devenue de par la qualité de ses spectacles la fierté de Saint - Louis mais aussi la principale source de financement de l'A.S.C.

Cependant, elle connaît des problèmes liés :

- à la gestion des importants fonds générés et qui ne servent qu'à financer les activités sportives pendant les navétanes ;
- au démembrement causé par les filles qui aussitôt mariées quittent les planchers ;

Par ailleurs, il y a lieu de noter que par delà le théâtre, l'ASC organise des causeries, conférences - débats, projections de film vidéo et des veillées culturelles pendant les navétanes.

L'ASC " Kaani Gui" dispose aussi d'une section féminine très dynamique, qui lui vaut de réels motifs de satisfaction.

Les "72 heures de "Kaani Gui" et le "tan beer" annuel sont les temps forts du programme culturel de l'A.S.C.

### **Sur le plan sportif**

L'A.S.C "Kaani Gui" s'est également beaucoup illustrée sur le plan sportif. Avec son équipe de foot ball, elle a participé depuis sa création au championnat navétane et a remporté son premier trophée en 1992. Elle en a gagné d'autres et joué plusieurs finales.

C'est ainsi qu'elle a été :

- Vice Championne zonale en 1997 ;
- Vice Championne départementale ;
- championne zonale en 1998, 1999 et 2000

Enfin en 1998, l'équipe de foot ball a été jumelée à l'A.S.C KSAR de Nouakchott au stade Olympic de Nouakchott.

### **Volet formation**

Certains membres de l'ASC ont suivi des formations dans plusieurs domaines, parmi lesquelles on peut citer :

- Gestion et administration d'une A.S.C ;
- Régisseur de théâtre ;
- Santé reproductive ;



- Gestion de micro - projet :
- Danse contemporaine :
- animateur sportif :
- animateur socio - éducatif :
- Initiation à l'alphabétisation wolof.

La troupe du "Kaani Gui" a eu une toute nouvelle expérience en 2002 avec une session de formation de régisseurs de théâtre des moniteurs des centres socio - éducatifs de Plan Sénégal à l'E.F.I de Saint - Louis.

Il s'agissait pour les artistes de "Kaani Gui" de partager pendant cinq jours leur expérience avec 40 jeunes encadreurs de troupes d'enfants des villages polarisés par Plan Sénégal dans l'arrondissement de Rao.

L'A.S.C "Kaani Gui" a été une véritable école pour ses membres. Elle a permis à plusieurs d'entre - eux de s'insérer dans la vie. Des artistes formés par l'ASC sont devenus des animateurs culturels qui travaillent en permanence avec l'UGB, le conseil régional, Saint - Louis Jazz, l'association pêcheurs d'espoir et ASBEF.

L'exemple le plus parlant est celui de El Hadj Diouf qui a fait ses premières armes dans l'A.S.C "Kaani Gui" en tant que joueur et artiste dans la troupe théâtrale et qui est aujourd'hui un exemple de réussite sociale.

Aujourd'hui, l'ASC "Kaani Gui" est entrain de faire son petit bonhomme de chemin, elle compte disposer d'un siège fonctionnel, doté de matériels de pointe (ordinateur, téléviseur, magnétoscope, téléphone /Fax, matériel de sonorisation, équipements et matériels de bureau etc....).

## ACTIVITES REALISEES DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA

ACTIVITES	DATES	LIEUX	PARTENAIRES
Conception de la pièce	Juillet 90	CDEPS Saint Louis	Région médicale CDEPS Saint Louis
Trophée meilleure pièce sur le SIDA (conception ODVAC)	12 sept 90	Foyer Prosper Dodds	Docteur Malick Niang et ODCAV
Journée mondiale SIDA 1990	01 /12/90	Place Faidherbe Saint Louis	Région médicale de Saint Louis
Journée mondiale SIDA 1991	01/12/91	Lycée Charles De Gaulle Saint Louis	Foyer du lycée, région médicale
Journées culturelles amicale des étudiants Saint - louis de Dakar	02/92	Pavillon à Dakar université CAD	Amicale des étudiants Saint Louisiens de l'UCAD
Tournée anti - SIDA Rosso Sénégal	29/11/92	Place publique de Rosso Sénégal	SDID, CNLCS et région médicale Saint Louis
Tournée anti - SIDA Richard Toll	30/11/92	Salles des fêtes de Richard Toll	SDID, CNLCS et région médicale Saint Louis
Tournée anti - SIDA Dagana Journée mondiale	01/12/92	Salles des fêtes de Dagana	SDID, CNLCS et région médicale Saint Louis
Tournée anti - SIDA Podor	02/12/92	Salles des fêtes de Podor	SDID, CNLCS et région médicale Saint Louis
Tournée anti - SIDA Ndioum	04/12/92	Ecole primaire de Ndioum	SDID, CNLCS et région médicale Saint Louis
Tournée anti - SIDA Ourosogui	14/05/93	Foyer ado de Ourosogui	SDID, CNLCS et région médicale saint Louis
Tournée anti - SIDA Matam	15/05/93	CDEPS de Matam	SDID, CNLCS et région médicale Saint Louis
Concours national de théâtre sur le SIDA	11/93	CDEPS de Louga	Unicef, Ministère de la Jeunesse et des Sports
Représentation à Bargny	30/11/93	CDEPS de Bargny	Unicef, Ministère de la Jeunesse et des Sports
Matinée de Gala de remise de prix du concours sur le SIDA	01/12/93	Théâtre Sorano	Unicef, Ministère de la Jeunesse et des Sports
Tournée nationale anti SIDA à Kalda	25 - 27/03/94	Place de l'indépendance de Kolda	Unicef, Ministère de la Jeunesse et des Sports
Tournée nationale anti - SIDA à Tamba	28 au 30/03/94	CDEPS de Tamba	Unicef, Ministère de la Jeunesse et des Sports
Tournée nationale anti - SIDA à Ziguinchor	22 au 24/04/94	CDEPS de Ziguinchor	Unicef, Ministère de la Jeunesse et des Sports
Tournée nationale anti - SIDA à Kaolack	03 au 05/06/94	CDEPS de Kaolack	Unicef, Ministère de la Jeunesse et des Sports
Tournée nationale anti - SIDA à	01 au 02/07/94	Salle des fêtes de Diourbel	Unicef, Ministère de la Jeunesse

Diourbel			et des Sports
Tournée nationale anti - SIDA à Fatick	03/07/94	Salles des fêtes de Fatick	Unicef, Ministère de la Jeunesse et des Sports
Tournée nationale anti - SIDA à Thiès	30/09 au 02/10/94	CDEPS de Thiès	Unicef, Ministère de la Jeunesse et des Sports
Tournée nationale anti - SIDA à Louga	28 au 30/10/94	Place Yacine Boubou de Louga	Unicef, Ministère de la Jeunesse et des Sports
Tournée nationale anti - SIDA à Dakar	01/12/94 10 heures	CDEPS de Guédiawaye	Unicef, Ministère de la Jeunesse et des Sports
Tournée nationale anti - SIDA à Dakar	01/12/94 21 heures	Foire de Dakar (animation)	Unicef, Ministère de la Jeunesse et des Sports
Tournée nationale anti - SIDA à Dakar	02/12/94	Place Faidherbe de Saint Louis	Unicef, Ministère de la Jeunesse et des Sports
Tournée nationale anti - SIDA à Saint Louis	16/12/94	Stadium maruis Ndiaye (arbre de Noël MJS)	Unicef, Ministère de la Jeunesse et des Sports
Réception prix meilleure troupe de théâtre populaire 1994	23/12/94	Place Faidherbe de Saint Louis	Unicef, Ministère de la Jeunesse et des Sports
Célébration journée mondiale SIDA à 95 à Rao	03/12/95	Ecole primaire de Rao	Ministère de la jeunesse et des Sports
Célébration journée mondiale SIDA 95 0 Ross Béthio	04/12/95	Place du village	Plan Internationale
Tournée nationale anti - SIDA à Tend Bity	15/04/96	Place du village	Plan Internationale
Tournée nationale anti - SIDA à Mpal	17/04/96	Place du village	Plan Internationale
Tournée nationale anti - SIDA à Mbaye Mbaye Sarr	20/04/96	Place du village	Plan Internationale
Tournée nationale anti - SIDA à Rao	21/04/96	Place du village	Plan Internationale
Tournée nationale anti - SIDA à Ndoye Diagne	23/04/96	Place du village	Plan Internationale
Tournée nationale anti - SIDA à Gantour	24/04/96	Place du village	Plan Internationale
Tournée nationale anti - SIDA à Ndiakhère	26/04/96	Centre de santé	Plan Internationale
Tournée nationale anti - SIDA à Ngaye Ngaye	02/05/96	Place Garage	Plan Internationale
Tournée nationale anti - SIDA à Ndiakhip Niang	04/05/96	Place du village	Plan Internationale
Tournée nationale anti - SIDA à Tassinère	06/05/96	Place du village	Plan Internationale
Tournée nationale anti - SIDA à Ricotte	09/05/96	Place du village	Plan Internationale

Tournée nationale anti - SIDA à Dégou Niayes	12/05/96	Place du village	Plan Internationale
Tournée nationale anti - SIDA à Niomo	13/05/96	Place du village	Plan Internationale
Tournée nationale anti - SIDA à Taba Ahmetou	17/05/96	Place du village	Plan Internationale
Tournée nationale anti - SIDA à Maka Toubé	18/05/96	Place du village	Plan Internationale
Tournée nationale anti - SIDA à Minguène Boye	19/05/96	Place du village	Plan Internationale
Tournée nationale anti - SIDA à Rainabé	20/05/96	Place du village	Plan Internationale
Tournée nationale anti - SIDA à Taba Tache	21/05/96	Place du village	Plan Internationale
Tournée nationale anti - SIDA à Mpal (seconde fois)	23/05/96	Place du village	Plan Internationale
Tournée nationale anti - SIDA à Mérina Bara	06/06/96	Place du village	Plan Internationale
Tournée nationale anti - SIDA à Pikine Saint - Louis	03/08/96	Cité police	Plan Internationale
Tournée nationale anti - SIDA à Balacoss Saint - Louis	04/08/96	Balacoss	Union Européenne
Tournée nationale anti - SIDA à Richard Toll	25/12/96	Richard Toll	Union Européenne
Tournée nationale anti - SIDA à Dagana	26/12/96	Dagana	Union Européenne

## CHAPITRE II. ANALYSE DU CONCEPT EDUCATION

Le terme éducation apparaît au début XVI<sup>e</sup> siècle. A sa véritable étymologie (éducaré = nourrir, élever), les humanistes préférèrent celle de educaré : faire sortir, tirer.

Mais cette transformation et cette action sont acceptées, voire souhaitées et voulues par l'éduqué dans une éducation non autoritaire.

C'est donc dire que l'éducation est une action exercée sur autrui en vue d'accroître les possibilités du corps, de l'intelligence et du caractère.

Cette action exercée sur autrui pour développer sa personnalité est avant tout un moyen utilisé par la société pour renouveler les conditions de sa propre existence, mais aussi c'est une œuvre d'autorité et de respect dont la fonction d'éveil permet d'acquisition de bonnes manières.

Pris dans son sens général le terme recouvre toute activité sociale visant à transmettre à des individus l'héritage collectif de la société ou ils s'insèrent.

Son champ inclut tout autant la socialisation du jeune enfant par sa famille, la formation reçue dans les institutions ayant une visée éducative explicite (école, mouvement de jeunesse ou dans le cadre de groupements divers A.S.C. groupe politique), l'influence du groupe des pairs et des médias.

La notion d'éducation est au carrefour de plusieurs sciences, mais nous nous intéresserons à la définition psychologique et sociologique.

D'un point de vue psychologique, le mot éducation est envisagé comme l'ensemble des moyens qu'une société assure à ces membres pour les socialiser c'est à dire faire partager surtout aux jeunes des valeurs qu'elle privilégie, sa culture en même temps que transmettre les connaissances nécessaires à l'épanouissement de la personnalité de base.

Deux notions retiennent notre attention : la socialisation et la personnalité. Mais nous examinerons que la personnalité dans cette partie. Cette notion abstraite désigne l'ensemble des traits qu'une société donnée tend à imprimer aux individus qui la constituent. Ainsi la personnalité de base sénégalaise, c'est ce qui est commun et est propre aux Sénégalais ou, plus exactement ce qui fait que les Sénégalais sont des Sénégalais.

La personnalité de base se forme progressivement à partir d'institutions primaires et secondaires (système éducatif).

Les institutions primaires exercent une contrainte sur l'individu parce qu'elles disciplinent ses besoins fondamentaux et ses besoins sociaux.

Après l'examen de la notion d'éducation sous l'angle psychologique, il convient de la voir sous l'angle sociologique et, Emile Durkheim sera convoqué.

D'abord l'éducation est un fait historique en ce sens que les variations selon Durkheim ne sont intelligibles que lorsqu'on se réfère à l'histoire. C'est pourquoi, il envisage le système éducatif comme "un ensemble de pratiques et d'institutions qui se sont organisées lentement au cours du temps". On retrouve ici l'idée d'un processus de formation et de maturation caractéristique de tout phénomène historique.

Plus loin, il nous dira que pour définir l'éducation, il faut " considérer les systèmes éducatifs qui existent ou qui ont existé, les rapprocher, dégager les caractères qui leur sont communs".

Selon Durkheim "Pour qu'il ait éducation, il faut qu'il ait en présence une génération d'adultes et une génération de jeunes et une action exercée par les premiers sur les seconds". Cette conception réduit la génération de jeunes à un état passif dont le rôle est uniquement de subir, mais ils sont dotés de volonté et de tendances spécifiques qui en font des acteurs.

Le paradoxe de Durkheim : c'est en examinant la nature de l'action exercée par les générations adultes que celles des jeunes que Durkheim a décelé un paradoxe dans le double aspect du système éducatif qui se révèle à la fois unifiée et multiple. Le caractère unifié se justifie par le fait que toutes les sociétés se font le même idéal de l'homme, de ce qu'il doit - être tant du point de vue intellectuel que physique et moral.

Le caractère multiple s'explique quant à lui, par la diversité des milieux sociaux (castes, classes etc...) et géographiques (ville, campagne, village...) qui entraîne la multiplicité des types d'éducation.

C'est dire donc que c'est cet idéal qui est à la fois un et divers, qui est le pôle de l'éducation. Elle a donc pour fonction de susciter chez l'enfant :

- Un certain nombre d'états physiques et mentaux que la société à laquelle, il appartient considère comme devant être absents d'aucun de ses membres.
- Des états physiques et mentaux que le groupe social (castes, classe...) considère comme devant se retrouver chez tous ceux qui le forment.

Ainsi, Durkheim définit l'éducation comme "l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu spécial au quel il est particulièrement destiné".

### CHAPITRE III. ANALYSE DU CONCEPT FORMATION

Il me semble difficile de donner une définition qui recouvrirait d'un seul tenant tous les domaines de la formation tellement le langage concernant le champ de la formation est diversifié et complexe.

Cependant nous pouvons dire que : " la formation est l'action d'un agent externe qui, de manière réfléchie, vise à permettre l'acquisition de connaissance à des individus. Cette action implique une certaine continuité dans la relation d'échange entre agent (formateur) et le formé, de sorte que le processus de formation soit en permanence orienté et contrôlé".

Cette définition nous semble à la fois précise et globale.

Elle met l'accent sur les éléments suivant :

- L'existence d'un contenu (acquisition de connaissances) ;
- L'importance de la relation suivie "formateur / formé" ;
- L'aspect systématique et organisé de la formation ;
- Le rôle d'un agent "externe" qui oriente et contrôle le processus de formation

Vue sous cette angle, la formation repose sur l'idée d'apprentissage, quelque chose à apprendre, des connaissances à apporter, un développement cognitif, une augmentation de compétences, la croissance des qualifications.

Ce processus d'apprentissage suppose une orientation (objectifs et programmes) et une évaluation : on doit pouvoir mesurer les acquis, du formé et l'écart qui sépare son niveau 1 d'entrée en formation du niveau 2 de sortie.

L'autre caractéristique élémentaire est que ce processus de formation s'inscrit avec précision dans le temps avec un temps avant la formation, un temps pendant la formation, un temps après.

La formation est non seulement un processus d'acquisition de connaissance à base de structuration cognitive et de médiation, mais elle est aussi la transmission d'un message partant d'un émetteur vers un récepteur formation - formé.

## CHAPITRE IV : LE ROLE DE L'ASC DANS L'EDUCATION ET LA FORMATION DES JEUNES

Par delà tous les aspects développés dans l'analyse des concepts éducation et formation, on voit que ces deux notions ne sont pas de simples moyens de transmission de connaissances. Elles ont pour principale vocation de valoriser l'homme, elles deviennent alors des facteurs fondamentaux de changements sociaux : c'est la raison pour laquelle elles demeurent un viatique pour le mouvement associatif en général. L'ensemble des activités menées par les A.S.C a une vocation résolument éducative et formatrice parce que préparant à une insertion harmonieuse dans la société.

### **4.1. Activités éducatives des A.S.C**

- Le théâtre populaire : de par ses différentes fonctions morales éducatives, sociales et culturelles, constitue un véritable outil de sensibilisation et de mobilisation pour l'éveil des consciences.

IL permet aussi aux jeunes générations de se ressourcer avec la revalorisation des valeurs traditionnelles fonctionnelles.

- I.E.C/E.V.F/S/E : les programmes développés concernent les jeunes particulièrement les adolescents pour les amener à comprendre les problèmes liés à leur santé qui est caractérisée par les fléaux que sont les IST / SIDA, les grossesses précoces, les avortements, la toxicomanie, le tabagisme la délinquance avec leurs cortèges de conséquences.

- Activités participatives : traditionnellement les ASC organisent des activités de "set setal", reboisement, etc...Elles s'impliquent aussi dans les grandes opérations d'envergure nationale (service civique, chantier hydro agricole, P.E.V etc...)

- Centre de vacances : patronage, centre aéré, camp de jeunesse, excursion, découverte etc...

- ✓ Lieu de socialisation de l'enfant ;
- ✓ Education relative à l'environnement ;
- ✓ Education à la paix et à la citoyenneté

- Causeries, débats, conférences, projections de films redynamisent les rapports sociaux par des thèmes éducatifs.



#### **4.2. Activités formatrices des A.S.C**

- Cours de vacances et de renforcements : sont des enseignements dispensés aux jeunes du quartier par des enseignants volontaires (élèves, enseignants, étudiants) pendant les vacances ou en dehors des heures normales de cours
- Alphabétisation : en langue nationale est un créneau que les ASC investissent avec l'appui des structures ayant en charge l'éducation de base et les O.N.G.
- Stages et séminaires : ce sont des sessions de formations organisées généralement par les structures étatiques ou par les partenaires et aux quelles les ASC sont souvent invitées
- Ateliers de formation :
  - ✓ Santé reproductive ;
  - ✓ Techniques de gestion de projet ;
  - ✓ Entreprenariat jeunesse ;
  - ✓ Administration et gestion d'un ASC ;
  - ✓ Administrateurs sportifs, socio - éducatifs
  - ✓ etc...
- Activités sportives et culturelles : le sport et la culture ont permis aujourd'hui à des jeunes du mouvement associatif, de s'insérer de façon harmonieuse dans la société.

On le voit donc, les deux concepts éducation et formation ne sont pas antinomiques, ils sont solidement imbriqués et recèlent une formidable complémentarité et, participent à l'émergence de citoyens aptes à contribuer au développement national.

Ne l'oublions pas la valeur d'une société dépend de la valeur des hommes qui la composent, les ressources humaines de qualité sont le préalable au développement.

## 5.1. Les forces

### Sur le plan juridique

- La loi 68-08 du 26 Mars 1968 portant COCC et le décret 76-0040 du 16 Janvier 1976 fixant les obligations particulières auxquelles sont soumises les Associations à but d'Education populaire et sportive, les associations à caractère culturel ainsi que les associations de participation à l'effort de santé publique constituent le cadre juridique et réglementaire qui permet aux ASC d'évoluer conformément à la loi.
- La reconnaissance des associations était naguère dévolue au ministère de l'intérieur la seule structure compétente pour délivrer des récépissés aux ASC au niveau national. Aujourd'hui, Pour rapprocher davantage les ASC des structures administratifs locales, il leur est offert la possibilité d'obtenir dorénavant leur récépissé de reconnaissance auprès des gouverneurs de région pour ainsi amoindrir les lourdeurs administratives.

### Sur le plan Institutionnel

- La séparation du Ministère de la Jeunesse d'avec celui des sports au lendemain de l'alternance est une marque de volonté politique pour une gestion de proximité de la jeunesse.  
Il s'y ajoute la création de la DJVA en lieu et place de la DJASE pour montrer l'importance qu'accordent les autorités à la vie associative
- Dès les premières heures de l'alternance, les pouvoirs publics ont voulu aussi marquer l'intérêt qu'ils accordent à la jeunesse et du rôle qu'ils sont en droit d'attendre d'elle dans le processus de développement national. C'est ainsi que beaucoup de structures en sus de celles déjà existantes ont été créées pour accompagner les jeunes sur le chemin de leur devenir.  
(FNPJ, ANEJ, Projet ASC, Emploi, PPJ, Service Civique National, Projet entrepreneuriat Jeunesse, FNIJ, etc...). De nos jours, l'importance de l'ASC n'est plus à démontrer, elle constitue un élément essentiel dans le corpus social dans la mesure où elle s'érige en société civile et est consultée à chaque fois que de besoin sur toutes les questions qui engagent le destin national.
- Il en est de même des ASC qui ont grandi et de par leur envergure sont devenues des partenaires privilégiés de certaines ONG ( " Kaani-Gi") ou tout simplement de véritables ONG (ASC" Takku Ligeey" de Diourbel).

- Les ASC ont un souci de plus en plus fort d'investir des activités de développement.
- Les ASC de quartier sont l'exemple d'une mobilisation à la fois spontanée et structurante des membres autour des questions liées à leur vie quotidienne.

## **5.2 les faiblesses**

- La loi 68-08 du 26 Mars 1968 portant COCC et le décret 76-0040 du 16 Janvier 1976 fixant les obligations particulières auxquelles sont soumises les Associations à but d'Éducation populaire et sportive, les associations à caractère culturel ainsi que les associations de participation à l'effort de santé publique souffrent comme bon nombre de textes sénégalais d'obsolescence en ce sens que les questions ayant trait à la composante économique dans les activités des ASC ne sont pas suffisamment bien prises en compte.
- Si la création du Ministère de la Jeunesse est une marque de volonté politique réelle, il n'en demeure pas moins que les moyens matériels et financiers dont il dispose sont en inadéquation avec les missions qui lui sont assignées.
- Les services Extérieurs qui ont à charge d'encadrer les ASC ( I.R.J, CDEPS, Foyer de Jeunes) sont dans un état de dénuement quasi total
- Les ASC végètent dans un manque chronique de moyen financier et matériels, parce qu'autant l'environnement économique et social est défavorable pour mener des activités génératrices de revenus, autant elles se trouvent dans l'impossibilité d'accéder aux crédits bancaires par faute de garanties.
- Les seules structures de financement des projets de jeunes malgré tous les efforts qu'ils ne cessent de fournir n'arrivent pas encore à satisfaire la demande qui de loin est supérieure à l'offre. Les ASC tous comme les jeunes bénéficiant déjà de financement n'ont pas les qualifications requises pour conduire des projets viables.
- En général, les structures d'encadrement ne maîtrisent pas les réels besoins de formation des jeunes les modules de formation très souvent imposés ne répondent pas aux préoccupations des jeunes.
- Les ASC souffrent d'un manque de cadres aptes à asseoir des programmes de qualités et à conduire leur exécution.

### **Propositions comme apport**

- Il est apparu la nécessité de coordonner et d'harmoniser les différentes interventions des partenaires dans la prise en charge des questions de jeunesse. Leurs actions doivent non seulement se faire de façon concertée, mais elles doivent être guidées par le Ministère de la Jeunesse qui est dépositaire de la politique nationale en matière de Jeunesse.

- Le toilettage des textes (loi 68-08 1968 et le décret 76-0040) demeure une impérieuse nécessité dans la mesure où les mutations sociales ont fait de la dimension économique une préoccupation essentielle dans la vie des ASC
- Les structures étatiques qui ont en charge l'encadrement des ASC doivent être mises dans des conditions minimales de travail pour qu'elles puissent accompagner efficacement les jeunes sur le chemin de leur devenir. Il s'agira de doter les IRJ, CDEPS, Foyer de Jeunes de moyens matériels et financiers suffisants et de ressources humaines de qualité par la formation permanente de cadres.
- L'Etat doit veiller à faciliter davantage l'accès des ASC au crédit bancaire, car le plus souvent ces dernières sont confrontées au récurrent problème de la garantie.
- Pour faire des ASC des partenaires efficaces, il doit falloir que les sessions de formation qui leur sont proposées soient de qualité et puissent répondre à leurs besoins et aspirations.

Dorénavant, la tendance doit être inversée des ASC doivent formuler leur propre demande en matière de formation.

- Les ASC doivent disposer de schémas et de programmes de formations bien structurés.
- Les jeunes du mouvement associatif qui s'investissent de par leur civisme et citoyenneté en répondant présent à l'appel de l'état pour les opérations de dimension nationale ( P.E.V., Lutte contre le SIDA et les I.S.T, Service Civique National, Chantier Hydro-agricole, reconstruction de la Casamance etc....) doivent bénéficier après service rendu à la nation d'une attention particulière pour leur insertion sociale ( subvention, financement de projet, bourse d'étude, recrutement dans la fonction publique etc....)
- Dans les accords de coopération avec les pays amis du SENEGAL, le volet jeunesse doit figurer en bonne place.

Les jeunes doivent être associés aux missions effectuées à l'étranger puisqu'ils puissent permettre à leur ASC de trouver directement des partenaires.

## CONCLUSION GENERALE

A l'origine, le mouvement associatif a toujours été un important vecteur de rapprochement des hommes, qui ont toujours évolués dans des organisations sociales diverses et multiformes (classe d'âge, clan, ethnie, caste etc...).

Au fur et à mesure de leur évolution, les associations se sont améliorées sur plusieurs plans.

C'est conscient de son rôle dans l'éducation et la formation des jeunes, que le législateur depuis la période coloniale a commencé à légiférer et à réglementer le secteur des associations.

Cependant, les préoccupations éducatives et formatives que les associations ont toujours eu comme credo sont toujours restées de mise. Mais force est de reconnaître que la dimension économique ne peut plus être occultée dans la vie associative, car elle est devenue de nos jours une exigence.

C'est pourquoi, pour prendre en charge cette importante question, il est plus que jamais opportun et nécessaire d'accompagner les jeunes de façon efficace afin de les aider vers une insertion dans le tissu économique.

Ce n'est possible que si la refonte des textes est opérée car il faut reconnaître que la réglementation en vigueur est dépassée.

Par ailleurs, le mouvement associatif ne peut apporter sa pierre à l'édification nationale que si des moyens adéquats sont mis à sa disposition. Ces moyens se résument pour l'essentiel à :

- Une formation plus adaptée aux réalités jeunes ;
- Régler le problème lié au manque chronique de moyens logistiques et matériels ;
- L'accès au crédit bancaire ;
- etc...

Les quelques organismes de financement qui existent déjà recèlent des limites pour prendre en charge la problématique jeunesse dans toute sa dimension.

L'A.S.C "Kaani Gui" qui a servi de prétexte à notre étude a été véritablement un vecteur de changement social dans le cadre de Balacoss. Elle a contribué à la formation de quelques jeunes qui sont devenus un exemple de réussite sociale.

Aujourd'hui, l'A.S.C " Kaani Gui" comme toutes les autres A.S.C du pays méritent une attention beaucoup plus soutenue pour qu'elles puissent enfin remplir la mission que leur confie l'Etat de le suppléer dans sa mission de service public.

## BIBLIOGRAPHIE

- ✓ Loi 60.08 du 26 Mars 1968 portant COCC
- ✓ Décret 760040 du 16 janvier 1976
- ✓ Bilan d'action décennale de la jeunesse (février 2000) Diagnostique de la politique nationale de jeunesse du Sénégal (Travail d'une équipe de 6 membres, coordonné par Moussé Dior Diop)
- ✓ Plan directeur d'urbanisme PDU Saint Louis horizon 2025
- ✓ PLD pour Saint Louis 1998 - 2008 (version provisoire)
- ✓ PDU Saint Louis horizon 20025 document N° 3
- ✓ ASC Diambar de Goxu Mbac (rapport journée de réflexion mardi 20 août 1996 à Saint Louis) rôle des A.S.C dans le développement socio - éducatif de la ville de Saint Louis
- ✓ Cours de sociologie IEPJS / année académique 2001 - 2002  
Rapports d'activités ASC "Kaani Gui" 1996 - 1997 - 2001 - 2002.

## BIBLIOGRAPHIE

- ✓ Loi 60.08 du 26 Mars 1968 portant COCC
- ✓ Décret 760040 du 16 janvier 1976
- ✓ Bilan d'action décennale de la jeunesse (février 2000) Diagnostique de la politique nationale de jeunesse du Sénégal (Travail d'une équipe de 6 membres, coordonné par Moussé Dior Diop)
- ✓ Plan directeur d'urbanisme PDU Saint Louis horizon 2025
- ✓ PLD pour Saint Louis 1998 - 2008 (version provisoire)
- ✓ PDU Saint Louis horizon 20025 document N° 3
- ✓ ASC Diambar de Goxu Mbac (rapport journée de réflexion mardi 20 août 1996 à Saint Louis) rôle des A.S.C dans le développement socio - éducatif de la ville de Saint Louis
- ✓ Cours de sociologie IEPJS / année académique 2001 - 2002  
Rapports d'activités ASC "Kaani Gui" 1996 - 1997 - 2001 - 2002.

